

propriétés ou installations ne sont pas présentement utilisées par le ministère des Transports. Elles devraient donc passer sous un autre ministère, qui en disposerait. C'est là le point que je veux éclaircir.

L'hon. M. Hees: C'est un débat!

M. l'Orateur: L'honorable député tient peut-être à faire connaître son point de vue, mais ce n'est pas le temps de le faire. C'est le moment de demander des renseignements. A mon avis, les réponses ont été claires, et suffisamment précisées par les questions complémentaires.

LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE TORONTO—À PROPOS D'UN PRÊT EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT D'UN MÉTRO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Le premier ministre veut-il nous dire s'il a été invité à rencontrer les membres du comité du métro de Toronto en vue de discuter leur requête concernant un prêt de 58 millions de dollars en vue de l'aménagement d'un chemin de fer souterrain? Dans le cas de l'affirmative, a-t-il l'intention d'acquiescer à cette requête?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne saurais répondre sans consulter mes dossiers à ce sujet, mais l'affaire a certainement fait l'objet de discussions. Comme toujours, le gouvernement est disposé à entendre les observations et il continuera de suivre cette ligne de conduite.

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INONDATIONS DANS LA VALLÉE DU FRASER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold Hicks (Fraser-Valley): J'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. A qui incombe la réparation de la route transcanadienne par suite des dommages causés par l'inondation dans la vallée du Fraser en Colombie-Britannique?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): La question des réparations du tronçon de la route transcanadienne dans la vallée du Fraser est présentement à l'étude. Nos ingénieurs sont rendus sur les lieux pour faire enquête. Dès que j'aurai reçu les renseignements nécessaires, je me ferai un plaisir de répondre à la question de l'honorable député.

VAUDREUIL—DÉCLARATION PORTANT SUR LA PRÉSUMÉE MODIFICATION DU TRACÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Je profite de l'occasion pour répondre à la question que le député de Vaudreuil-Soulanges a posée hier au sujet de la teneur du télégramme que j'ai envoyé en réponse à la demande du gouvernement québécois qui voulait que le gouvernement fédéral approuve le changement de tracé qu'il propose à l'égard de la route transcanadienne à Vaudreuil. Voici le texte de mon télégramme en date du 20 janvier:

Relativement à votre télégramme d'aujourd'hui même touchant la route transcanadienne, les renseignements que vous avez donnés à nos fonctionnaires, et selon lesquels le tracé proposé est de 2.3 milles plus court et coûtera environ \$500,000 de moins au gouvernement fédéral, me disposent à autoriser le nouveau tracé via l'Île-aux-Tourtes au lieu de l'Île-Perrot.

MONTRÉAL—CONSTRUCTION POSSIBLE D'UN TUNNEL PLUTÔT QUE D'UN PONT

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Peut-être pourrais-je également saisir cette occasion pour répondre à une autre question qui m'a été posée le 25 janvier par le député de Sainte-Marie. Elle portait sur la construction éventuelle d'un tunnel. La réponse est celle-ci: le tracé de la route, prévu dans l'accord relatif à la route transcanadienne, traverse le Saint-Laurent à l'extrémité ouest des îles de Boucherville, c'est-à-dire à l'est du pont Jacques-Cartier. C'est à la province qu'il revient de prendre les devants et de formuler des recommandations quant au genre d'ouvrage requis. Nous étudierons avec soin toute proposition de la province.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

A PROPOS DES SIÈGES ENCORE VACANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillington): Je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement se propose de faire en sorte que bientôt les votants de régions du Canada ne se voient pas refuser des représentants à la Chambre pendant toute la présente session.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Je constate toujours avec plaisir à quel point l'honorable représentant s'est réformé. L'ancien gouvernement a négligé lorsqu'il était au pouvoir...

Des voix: Règlement.

Le très hon. M. Diefenbaker: ...de tenir compte des remontrances de l'honorable représentant qui insiste maintenant pour qu'on